

**DECLARATION ET ACCORDS DE LA HAVANE,
RENCONTRE INTERNATIONALE
SUR LA PECHE ARTISANALE ET LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

La Havane, Cuba, le 31 août – 1 et 2 septembre 2001

Dans le cadre du Forum Mondial sur la Souveraineté alimentaire, des pêcheurs artisans représentants de communautés et d'organisations de pêcheurs venant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine ainsi que le Ministère cubain de la pêche se sont réunis à la Havane.

Les communautés de pêche artisanale, tout comme les communautés de paysans sont confrontées à la contradiction existant entre les politiques économiques de libre échange et les aspects de durabilité de l'environnement, d'équité sociale, de sécurité et de souveraineté alimentaire.

Le secteur de la pêche contribue de manière très importante à la nutrition humaine et au progrès social et économique. La pêche et l'aquaculture apportent 6% des protéines totales et 16% des protéines d'origine animale consommées annuellement par l'humanité. Au niveau mondial, le secteur de la pêche emploie 50 millions de pêcheurs et indirectement 80 millions de personnes dans les services, la transformation, le transport et la commercialisation, confirmant ainsi son importance sociale, économique, politique et culturelle.

Les statistiques mondiales récentes font état des importantes variations enregistrées dans la consommation de poissons. Généralement, les ressources marines font beaucoup plus partie de l'alimentation quotidienne des populations des pays en développement que de celle des habitants des pays industrialisés même si cette tendance change rapidement avec le développement du commerce mondial. En effet, les pays industrialisés exigent toujours plus de ressources marines pour leur alimentation. C'est ainsi que des groupes ou des capitaux, représentés par de gros consortiums multinationaux, sont entrés en guerre pour obtenir le monopole du marché de la pêche, et faire pression sur les pays en développement et les Etats pour qu'ils adaptent leurs législations nationales aux demandes du capital et du commerce.

Les communautés de pêcheurs artisans perdent de plus en plus l'accès à leurs propres ressources. Les traités internationaux, les accords de libre échange, l'OMC et en général, l'application de politiques néolibérales ont abouti à la privatisation des ressources par les industries multinationales.

La mondialisation libérale et le monde construit sous l'empire de l'argent affectent la dignité de millions de personnes. A chaque minute, le pouvoir se concentre et se mondialise à cause d'actions criminelles et du manque d'éthique des groupes industriels. La misère côtoie des technologies de très haut niveau, il y a d'énormes possibilités d'amélioration de vie alors qu'il existe des millions de femmes et d'hommes, sans travail, sans domicile, sans soins médicaux, sans aliments et sans éducation. Les communautés de pêcheurs artisans comprennent qu'ils ne s'agit pas seulement de la crise d'un système mais d'une conception du monde et de la vie fondée sur le culte du marché et de la technologie.

Face à cela, les pêcheurs artisans, gardiens du patrimoine maritime du monde, se lèvent pour ratifier la dignité de la lutte pour un monde responsable et solidaire et proposent une alliance avec les paysans, les peuples autochtones et la société civile afin d'exercer la souveraineté alimentaire des peuples, de tous les peuples de la terre;

ILS DECLARENT ET S'ENGAGENT A :

- Souveraineté alimentaire

Exercer la souveraineté alimentaire au niveau local et régional par la protection des ressources halieutiques et favoriser l'utilisation du poisson et des ressources maritimes exclusivement en vue de la consommation humaine.

- Accès aux ressources de pêche, établissement et protection de la zone de réserve

Les communautés de pêcheurs artisans et leurs organisations ne renonceront pas à leurs droits sur le libre accès aux ressources de pêche et exigeront la mise en place et la protection des zones de réserve d'utilisation exclusive pour la pêche artisanale.

- Droits ancestraux ou historiques sur la zone côtière et les eaux intérieures

Les organisations de pêcheurs artisans exigent la reconnaissance de leurs droits territoriaux dans la zone côtière et dans les eaux intérieures et refusent tout usage portant atteinte à la stabilité territoriale de celles-ci.

- Respect des engagements internationaux

Les communautés de pêcheurs artisans et leurs organisations, dans chacun de leurs Etats, oeuvreront pour la ratification et l'application immédiate des accords des Nations Unies de 1995 sur la pêche en Haute Mer, ainsi que pour l'application du chapitre 17 de l'agenda 21 des Nations Unies, signé en 1992, sur la protection des mers et des océans et les droits des communautés côtières et de la pêche artisanale. Elles refuseront tout accord et / ou traité sur la pêche industrielle sur la cession des droits de pêche à des Etats tiers et l'usage des pavillons de complaisance de pêche dans la zone économique exclusive.

- Participation des femmes dans la pêche artisanale

Les organisations de pêcheurs artisans reconnaissent et favorisent l'égalité des femmes dans toutes les activités de la pêche artisanale, ainsi que le rôle fondamental qu'elles jouent dans la transformation, la commercialisation des produits et dans la préservation des communautés de pêcheurs.

- Opposition à la privatisation des ressources de pêche

Les organisations de pêcheurs artisans rejettent toute forme de privatisation des ressources de pêche pour que celles-ci soient non seulement considérées comme patrimoine des nations mais également patrimoine de l'humanité. Les communautés proposent un modèle de gestion de pêche environnementalement et socialement durable, contrôlé par l'Etat, et qui s'appuie sur une participation directe des organisations de pêcheurs. Elles refusent l'octroi de brevets commerciaux privés sur les ressources de la pêche.

- Aquaculture durable

L'aquaculture et la pisciculture durables sont possibles dans le cadre de la contribution à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. Les communautés de pêcheurs développeront un modèle alternatif à l'aquaculture intensive de caractère industriel, intégré au système traditionnel de production. Par ailleurs, elles refusent l'introduction et la production d'organismes génétiquement modifiés.

- Alliance avec les autres secteurs de la société civile

Les organisations de pêcheurs feront alliance avec d'autres secteurs de la société civile, tels que : les paysans, les communautés indigènes et les peuples autochtones, les consommateurs, les environnementalistes, les scientifiques et les travailleurs afin d'assurer la souveraineté alimentaire grâce à une utilisation durable des richesses du patrimoine commun de la mer et de la terre.

- Recherche scientifique et pêche artisanale

La recherche scientifique dans le secteur de la pêche est généralement liée à des relations de pouvoir politique et économique que mènent les entreprises industrielles et les gouvernements. Il est nécessaire d'élaborer de nouvelles formes de rapports entre la science, les scientifiques et les communautés de pêcheurs, en mettant l'accent sur les sciences sociales, afin que le savoir faire des pêcheurs soit valorisé et que soit reconnue leur expression culturelle propre. Dans cette perspective, il sera possible de mettre en place de nouvelles politiques publiques, reflet de la vision que les communautés ont du développement.

- Professionnalisation

La professionnalisation des pêcheurs artisans, exige, en vue de leur reconnaissance, la mise en oeuvre conjointe de politiques d'éducation et de formation afin de valoriser le savoir faire et l'identité culturelle, économique et sociale des pêcheurs artisans.

- Campagne de diffusion et de dénonciation

Les organisations de pêcheurs artisans lanceront des campagnes nationales et internationales de dénonciation des politiques publiques nationales et internationales qui portent atteinte aux communautés de pêcheurs; de même lorsque l'activité industrielle de la pêche et de l'aquaculture met en danger la sécurité et la souveraineté alimentaires. Elles feront la promotion des produits de la pêche artisanale en tant qu'aliments de première qualité, favoriseront la protection de l'environnement et des ressources et oeuvreront à obtenir des prix justes dans un marché local et régional transparent.

- Commerce et marchés

Les communautés de pêcheurs artisans dénoncent et rejettent les mécanismes de subvention qui visent à créer une sur-capacité de pêche et portent ainsi atteinte aux intérêts des pêcheurs artisans, et perturbent les marchés locaux, régionaux et internationaux. Elles exigent un changement immédiat des politiques de subvention afin que les fonds publics soient consacrés à l'amélioration des conditions des pêcheurs.

Elles refusent les actions de l'OMC, de la Banque mondiale, du Fond monétaire international et d'autres organismes, le commerce international non réglementé ainsi que les ajustements structurels des économies nationales qui ne répondent qu'aux intérêts des grandes entreprises internationales et à la libre circulation des capitaux et font obstacle à la souveraineté des peuples et à leur droit à l'alimentation.

- Pêche artisanale et agriculture

Les pêcheurs artisans, les petits agriculteurs, les communautés indigènes et les peuple autochtones sont des producteurs d'aliments et ont une culture propre. Face à la perte de leurs droits, au développement de la globalisation néo-libérale, à l'insécurité alimentaire et à la dégradation de l'environnement, les organisations de pêcheurs artisans chercheront à élaborer des stratégies et à mener des actions communes au niveau local, national, régional et international pour le total respect de leurs droits.

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>